



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 16 décembre 2020 à 19 h 01, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Madame Danielle Parent, Monsieur Francis Léger, Madame Diane Bélair, Madame Cassandra Lescarbeau, Madame Julie Léveillée, Madame Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

CONSIDÉRANT les décrets numéro 177-2020 à 1272-2020 du 13 mars 2020 au 9 décembre 2020 qui ont déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois durant cette période ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1308-2020 soit du 9 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 18 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger publiquement mais avec certaines restrictions et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Léger, appuyé par madame la conseillère Danielle Parent, et résolu unanimement :

2020-12-264

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue publiquement mais avec certaines restrictions et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par tout moyen de communication.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2020-12-265

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ, c.C-27.1) ;

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Dawn Charles

APPUYÉ PAR : Madame Julie Léveillée

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020 À 19 H 01

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Affaires diverses
 - 3.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2021 et du budget triennal d'immobilisations
4. Période de questions
5. Levée de la séance

ADOPTÉE.

3. Affaires diverses

2020-12-266

3.1 *Adoption du budget pour l'exercice financier 2021 et du budget triennal d'immobilisations*

Considérant la présentation du budget de la Municipalité de Mille-Isles pour l'exercice financier 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 faite par monsieur Howard Sauvé, maire ;

Considérant que pour assumer ces dépenses, la Municipalité perçoit divers revenus autres que les taxes et compensations pour services municipaux, dont le montant s'élève à 797 822 \$;

Considérant que pour combler la différence entre les dépenses, les revenus et les affectations, il est requis une somme de 2 418 726 \$;

Considérant qu'il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget ;

Considérant que la Municipalité imposera, par le Règlement 2020-08, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Diane Bélair
APPUYÉ PAR : Madame Cassandra Lescarbeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2021 au montant de 3 216 547 \$.

ADOPTÉE.

4. Période de questions

Les personnes présentes qui le désirent, adressent leurs questions au président de l'assemblée. Les personnes qui sont absentes peuvent faire parvenir leurs questions à la direction générale de la Municipalité par courriel à l'adresse questions@mille-isles.ca ou par la page Facebook de la Municipalité.



No de résolution
ou annotation

2020-12-267

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

5. Levée de la séance

À **19 h 29**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Léger
APPUYÉ PAR : Madame Julie Léveillé
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Howard Sauvé
Maire et
président d'assemblée

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Howard Sauvé
Maire et président d'assemblée



No de résolution
ou annotation

